

Pétition à l'intention du Conseil Fédéral

MERCURE

La pétition demande au Conseil fédéral :

- 1 - D'interdire le mercure dans les médicaments, les vaccins et les plombages...
- 2 - De reconnaître les maladies liées à ce poison !

Pourquoi c'est important

Pour retrouver la santé en soignant la cause des maladies et non un symptôme et par conséquent faire baisser les coûts de la santé !

Actuellement le mercure n'est pas interdit dans les médicaments, les vaccins et les plombages.

Les médicaments actuels ne soignent pas la cause des maladies, mais un symptôme lié aux intoxications, et la santé ne s'améliore pas. En éliminant les métaux lourds avec une méthode entièrement naturelle, les malades retrouvent la santé et par conséquent les coûts de la santé diminuent !

Un livre : une solution ! "*Maladies liées aux métaux lourds. Plombages, vaccins, médicaments... quand le mercure et l'aluminium pètent un plomb !*"

Nom	Prénom	Adresse	Commune de domicile	Signature

La pétition est proposée par Mme Francine Lehner – Ch. de Bésine 4 – 1236 Cartigny - GE

Tél. : 022 756 31 36

contact@francine-lehner.ch

www.francine-lehner.ch

Cartigny, mai 2014